

Déclaration publique d'appui au **CENTRE SOCIAL AUTOGÉRÉ**



LE 29 MAI '09

Rassemblement
17h30 au parc St-Gabriel
À deux pas du
metro Charlevoix

Attendu que

- ★ À Montréal et dans plusieurs autres villes, les quartiers ouvriers ou défavorisés sont de plus en plus victimes de l'embourgeoisement provoqué par des « développeurs » toujours à la recherche de plus hauts rendements économiques.
- ★ Les habitant.es sont évincé.es de leur communauté, de leur voisinage, de leur quartier -- le Plateau est complètement embourgeoisé, et l'histoire se répète à la Petite Bourgogne, à Saint-Henri et est en train de se produire à Pointe-Saint-Charles.
- ★ Cette menace grandissante d'embourgeoisement n'est que la poursuite d'une longue démarche tendant à chasser les occupant.es du Sud-ouest pour les remplacer par d'autres; débutée avec les Mohawks et ensuite les fermiers, elle fut suivie par le remplacement des ouvriers et de leurs familles qui y ont longtemps habité.
- ★ Historiquement, les communautés défavorisées et à faible revenu ont lutté pour le contrôle des visions du développement urbain de leur lieu d'habitation et continuent de le faire.
- ★ Les groupes communautaires au Québec ont une longue tradition de prise en main de leurs problèmes et ont mis sur pied bon nombre de projets autogérés pour répondre aux besoins en logement, en alimentation et sur d'autres aspects essentiels de la vie en société.
- ★ A Montréal, surtout dans les quartiers populaires et/ou défavorisés, il y a un besoin criant d'espaces et d'infrastructures culturels communautaires, accessibles à tous et à toutes.
- ★ Dans le Sud-ouest, plusieurs tentatives de création de projets autonomes à l'intérieur du système social actuel ont éprouvé de sérieuses difficultés dues aux loyers trop élevés et aux problèmes de financement, et la plupart furent obligées de fermer.
- ★ Ceux et celles qui sont les plus concerné.es par l'aménagement urbain et le « développement » sont privé.es de la possibilité de se prononcer sur les nouveaux aménagements à Montréal; les soi-disant « consultations » publiques ne sont que des façades pour présenter des décisions prises à l'avance derrière des portes closes.
- ★ Le système social actuel est fondé sur l'enrichissement éhonté d'une petite minorité garantie par l'exploitation de la majorité; ce système social nous donne rarement de son propre gré la possibilité de gérer nos espaces et nos vies.
- ★ Ailleurs dans le monde, plusieurs centres sociaux ont vu le jour dans des édifices abandonnés par leur propriétaire et occupés par la population. Ceux-ci en sont venus à jouer un rôle important au sein de leur communauté en offrant une panoplie d'activités et de projets autogérés, accessibles à toutes et à tous, contribuant ainsi à la vie de quartier et aux mouvements pour la justice sociale et environnementale.

Nous convenons

- ★ Que nos communautés ne doivent pas être vendues à des intérêts privés, mais doivent rester sous le contrôle des membres de la collectivité.
- ★ Que nous devons prendre nos affaires en main de façon autonome.

Par conséquent

- ★ **Nous appuyons l'occupation d'un édifice vacant à Pointe-Saint-Charles pour y installer le Centre Social Autogéré; celui-ci deviendra un lieu incontournable pour l'émergence de projets sociaux et culturels tels que : une salle de concert, un café-bar, un info-kiosque, une cuisine collective, des espaces d'ateliers, un centre de médias indépendant, un atelier de réparation de vélos, un cinéma, et beaucoup plus!**

Nom	Adresse courriel
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	

Nous appuyons l'occupation d'un édifice vacant à Pointe-Saint-Charles pour y installer le Centre Social Autogéré; celui-ci deviendra un lieu incontournable pour l'émergence de projets sociaux et culturels tels que : une salle de concert, un café-bar, un info-kiosque, une cuisine collective, des espaces d'ateliers, un centre de médias indépendant, un atelier de réparation de vélos, un cinéma, et beaucoup plus!

Nom	Adresse courriel
37.	
38.	
39.	
40.	
41.	
42.	
43.	
44.	
45.	
46.	
47.	
48.	
49.	
50.	
51.	
52.	
53.	
54.	
55.	
56.	
57.	
58.	
59.	
60.	
61.	
62.	
63.	
64.	
65.	

Nous appuyons l'occupation d'un édifice vacant à Pointe-Saint-Charles pour y installer le Centre Social Autogéré; celui-ci deviendra un lieu incontournable pour l'émergence de projets sociaux et culturels tels que : une salle de concert, un café-bar, un info-kiosque, une cuisine collective, des espaces d'ateliers, un centre de médias indépendant, un atelier de réparation de vélos, un cinéma, et beaucoup plus!

Nom	Adresse courriel
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	
29.	
30.	
31.	
32.	
33.	
34.	
35.	
36.	